Evolution récente de la culture de colza en Belgique

Christine CARTRYSSE

APPO (Association pour la Promotion des Protéagineux et Oléagineux) et

Jean-François DELVENNE

GIDEOL (Groupement d'Initiatives pour les Débouchés des Oléagineux) (Belgique)

Le principal oléagineux produit en Belgique est le colza. Ses surfaces sont généralement restées inférieures à 5.000 ha jusqu'en 1990. Ensuite, les superficies progressent et connaissent un véritable développement depuis l'application de la réforme de la politique agricole commune, en particulier avec le mise en place de la jachère industrielle.

Les principales raisons qui poussent au choix de cette culture qui est principalement de type hiver en Belgique, se trouvent au niveau de la valorisation de terres moins fertiles et par conséquent de l'amélioration de leur fertilité, de la répartition du travail et de la meilleure utilisation du matériel présent dans les exploitations céréalières ainsi que de la couverture du sol évitant les problèmes d'érosion pendant l'hiver.

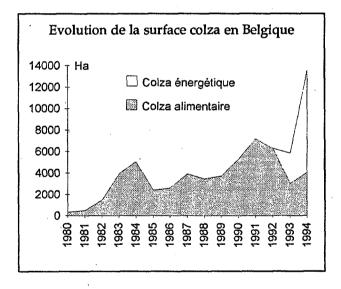
Le succès de cette culture a été freiné par la peur des repouses de colza dans d'autres cultures, par la crainte du développement des populations de nématodes existant dans des terres à betteraves, par la pression parasitaire ainsi que par la diminution de la rentabilité liée à la chute des prix et des subventions à la culture.

Effets de la réforme de la politique agricole commune

En 1993, première année d'application de la nouvelle politique de la CEE, la surface globale de colza n'a guère évolué par rapport à l'année précédente. Cependant, une nouvelle répartition s'est opérée selon les destinations: 2,850 ha de colza sur jachère ont remplacé des surfaces de colza alimentaire qui étaient presque réduites de moitié par rapport à l'année précédente. Pour la récolte 1994, une extension a lieu uniquement sur les jachères: 9.500 ha de colza sont cultivés pour des débouchés autres qu'alimentaires, portant ainsi le total des surfaces à près de 13.500 ha pour la Belgique.

En 1993, la culture de colza sur jachère occupait en Belgique 14% de la surface totale mise en jachère (19.796 ha). En 1994, elle couvrait 35% du total des jachères (26.717 ha) en Belgique, avec une forte implantation surtout en Wallonie (50% des jachères).

Graphique représentant l'évolution des surfaces de colza en Belgique depuis 1980 jusqu'à nos jours.



Selon la réglementation européenne, la culture du colza sur jachère est possible à condition de trouver des débouchés non-alimentaires.

La production de biodiesel impliquant la transformation de l'huile de colza en méthylester était déjà étudiée dans différents pays d'Europe.

En Belgique, les Pouvoirs publics de la Région Wallonie ont encouragé la mise en place d'une filière allant de la production de colza à la transformation en biodiesel.

Schéma de la production de biodiesel en Belgique pour les campagnes 93 et 94

Les graines de colza issues de la production sur jachère ont été triturées par Vamo-Mills (groupe Vandemoorteele). Les produits issus de cette trituration sont l'huile et le tourteau. A ce sujet, une recherche a été entreprise, dans le cadre du Programme de Développement des Zones rurales, visant à valoriser au mieux le tourteau de colza dans l'alimentation animale.

L'huile a été acheminée vers deux usines existantes utilisant le procédé classique de transestérification : Pétrofina qui est le seul pétrolier européen possédant une unité d'oléochimie, a estérifié une partie de cette huile de colza et destiné l'autre partie à divers usages techniques pour l'oléochimie. Une autre entreprise, Pantochim, a transformé l'huile de colza en biodiesel à destination de l'Italie.

Projet de Feschaux

Une association momentanée entre deux coopératives (SCAM et AGRIFAMENNE) et une firme privée belge spécialisée dans le traitement des graines oléagineuses (DESMET ENGINEERING) a été constituée afin d'étudier dans le cadre d'un projet pilote, la mise au point d'un nouveau procédé de transestérification. Ces recherches sont menées en particulier pour améliorer le rendement de l'estérification de l'huile de colza en biodiesel et permettre ainsi une réduction des coûts de transformation.

Charte Environnement

Dans le cadre d'un partenariat avec le CETIOM et la coopérative Champagne Céréales en France, une Charte Environnement pour la culture du colza d'hiver a été mise en place pour la campagne 1994. Son objectif était de favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement sur jachère industrielle. Cette initiative a été encouragée par la Région Wallonie et devrait être remise en chantier en 1995.

Perspectives de l'environnement du colza en Belgique

Les surfaces de colza en Belgique évolueront, comme par le passé, au gré des fluctuations des prix, des subventions à la culture et des rendements. Il sera particulièrement intéressant de suivre l'impact attendu de l'introduction de nouvelles variétés et d'hybrides sur les rendements et partant, sur les emblavements. Au niveau du colza à usage industriel, une grande incertitude plane toujours sur le débouché «biodiesel». Dans l'attente d'une défiscalisation au niveau européen, l'interprofession, qui s'est progressivement structurée autour de l'APPO et de GIDEOL, s'orientera vers la recherche d'autres débouchés non-alimentaires dont le marché est en croissance et qui présentent des atouts au niveau de la protection de l'environnement (ex: lubrifiants).